



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM**

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2026, qui se tiendra à compter de 19 h 30 à la salle du conseil située au 893, rue Moreau à Wickham, statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 947 rue Hébert, correspondant au lot 5 772 959 du cadastre du Québec :**
Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :
Largeur minimale d'un lot.
 - Autoriser que la largeur d'un lot soit de 15,97 mètres au lieu de 18 mètres tel que prescrit au règlement de zonage 2024-03-986 et au règlement de lotissement 2024-03-987.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil concernant cette demande, de l'une ou l'autre des façons suivantes :

- En transmettant ses commentaires par écrit, au plus tard le 20 janvier 2026, à 16 h :
 - par la poste au 893, rue Moreau Wickham (Québec) J0C 1S0;
 - par courriel à : dq@wickham.ca.
- En personne, lors de la séance du conseil municipal.

Les commentaires seront transmis au conseil avant que celui-ci ne se prononce à l'égard de la demande.

DONNÉ À WICKHAM CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2025.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière